DECRET N° 2 0 1 9/3 1 8 4 /PM DU 0 6 SEPI 2019 portant nomination de responsables au Ministère de l'Education de Base.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution;

- Vu le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995;
- **Vu** le décret n° 2000/359 du 05 décembre 2000 portant statut particulier des fonctionnaires de l'Education Nationale ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018;
- Vu le décret n° 2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Education de Base;
- **Vu** le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

DECRETE:

Article 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après au Ministère de l'Education de Base:

I - CONSEILLERS TECHNIQUES

<u>Conseiller Technique n°1</u>: Monsieur HASSANA HAMADOU, Administrateur Civil Principal, Matricule 632 700-F, précédemment Directeur des Ressources Humaines, en remplacement de Monsieur OUSMANOU OUMARA.

Conseiller Technique n°2: Monsieur TOHMOH Joseph YONG, Professeur d'Ecoles Normales d'Instituteurs, Matricule 548 919-N, précédemment Inspecteur des Services n°2, en remplacement de Monsieur AROGA Désiré, admis à faire valoir ses droits à la cettaite.

PRESIDENCE DE LA REPUBLICE DE LA REPUBLICA DE LA

YISA

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

00015

SERVICES DU PREMIER MINISTRE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET DES REQUÊTES

COPIE CERTIFICE CONFORME

II - INSPECTION GENERALE DES SERVICES

<u>Inspecteur des Services n°2</u>: Monsieur MOHAMADOU LAMINOU, Ingénieur des Travaux du Génie Civil, Matricule 529 913-E, précédemment Chef de la Division de la Planification, des Projets et de la Coopération, en remplacement de Monsieur TOHMOH Joseph YONG, appelé à d'autres fonctions.

III - ADMINISTRATION CENTRALE

DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES

<u>Chef de Division</u>: Monsieur EPANDA Apollinaire Bienvenu, Administrateur Civil Principal, Matricule 615 115-L, précédemment Chef de Brigade du Suivi de l'Application des Sanctions au Ministère Délégué à la Présidence de la République chargé du Contrôle Supérieur de l'Etat, en remplacement de Madame NTEDE, née NGON à ZINTSEM Marie Adelaïde, appelée à d'autres fonctions.

DIVISION DE LA PLANIFICATION, DES PROJETS ET DE LA COOPERATION

<u>Chef de Division</u>: Madame ELOBO, née AMBASSA NNOMO Lisette, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, Matricule 549 235-M, précédemment Chef de la Division des Etudes, des Projets et de la Prospective au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, en remplacement de Monsieur MOHAMADOU LAMINOU, appelé à d'autres fonctions.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE

<u>Directeur</u>: **Monsieur SOULEYMANOU**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, Matricule 553 378-J, précédemment Directeur du Suivi de l'Enseignement Privé de Base, en remplacement de Monsieur NJIKA Joseph FORBAH.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE DE BASE

<u>Directeur</u>: Madame ONAMBELE BINDZI, née METOUGOU MAGALA Clémentine, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, Matricule 555 093-A, précédemment Proviseur du Lycée de Biyem-Assi, en remplacement de Monsieur SOULEYMANOU, appelé à d'autres fonctions.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET DES REQUÉTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

<u>Directeur</u>: Madame NTEDE, née NGON à ZINTSEM Marie Adelaïde, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, Matricule 548 178-C, précédemment Chef de la Division des Affaires Juridiques, en remplacement de Monsieur HASSANA HAMADOU, appelé à d'autres fonctions.

<u>Article 2.-</u> Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

<u>Article 3.-</u> Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE VISA

2 7 AOU 2019 0 0 1 54

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

SERVICES DU PREMIER MINISTRE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET DES REQUÈTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

YAOUNDE, le 0 6 SEPT 2019

LE PRÉMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Joseph DION NGUTE